

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, DORMOY David, FILIATRE Daniel, GUIGON Delphine, JACQUET Chantal, MORTIER Antoine, SCHMITT Séverine.

Absents excusés : COLOMER Patrick, MINARY Guy

Secrétaire de Séance : Jean-Gérard GROS

MINARY Guy donne pouvoir à Jean-Gérard GROS

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif 2013 présente les résultats suivants :

Dépenses de Fonctionnement : 444 480.82	Dépenses d'Investissement : 130 899.23
Recettes de Fonctionnement : 482 954.20	Recettes d'Investissement : 110768.57

Résultat de clôture :	Excédent de fonctionnement :	38 473.38
	Déficit d'investissement :	38 324.69
	Résultat de clôture :	148.69

Monsieur le Maire quitte l'assemblée délibérative, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2014.

2- COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par Monsieur le Receveur Municipal concordant avec le Compte Administratif de la commune.

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter à l'unanimité :

- 27 337.69 au compte 1068
- 11 135.69 au compte 002

4- VOTE DES TROIS TAXES

Sur proposition de la commission des finances et après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux de 2015 de 1 % soit :

	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe d'habitation :	10.92 %	11.03 %
Taxe sur le Foncier non bâti :	30.73 %	31.04 %
Taxe sur le Foncier bâti :	17.32 %	17.49 %

5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Après présentation et discussions, le budget primitif 2015 est adopté comme suit à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT : 513 056 €

INVESTISSEMENT : 206 921 €

Le détail du Budget 2015 sera diffusé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

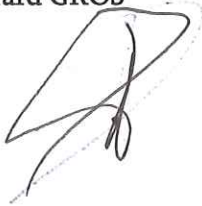
6- ECLA : intégration de nouvelles voiries communales dans le tableau de voirie communautaire – délibération complémentaire

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 6 mars 2014 concernant le classement de chemins ou parties de chemins en voies communales. Un nouveau tableau de classement a été rédigé. Par délibération en date du 2 octobre 2014, le Conseil municipal a sollicité ECLA pour l'intégration des dites voiries dans la voirie d'intérêt communautaire. Lors de la rédaction de la délibération du 2 octobre 2014, une rue a été oubliée. Elle est portée au plan ainsi qu'au tableau de classement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à la Communauté d'Agglomération de Lons d'intégrer la rue de Chardenoy dans la voirie d'intérêt communautaire.

7- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Une information est donnée sur la prochaine organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2015.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Gérard GROS



Le Maire,
Alain PATTINGRE

